



COMITE DE JUDO DE LA GIRONDE

PROFIL DE POSTE

Le Comité de Gironde de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées recrute un éducateur sportif titulaire du BEES 1er degré option « judo-jujitsu » sur un poste de conseiller technique fédéral (CTF) placé :

- sous l'autorité administrative du Président du Comité
- sous l'autorité technique du DTN de la FFJDA ou de son représentant.

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV) sont à adresser au Président du Comité de Judo de Gironde – Maison des Sports les Iris – 153 route de Bordeaux – BP 146 – 33305 LORMONT

Tél : 05 56 31 51 00 – Fax : 05 56 31 66 00 – email : comite.gironde.judo@wanadoo.fr

Site du Comité : www.judogironde.fr

PROFIL

LOCALISATION

- Lieu de travail habituel : Lormont (Gironde).
- Déplacements professionnels sur l'ensemble du département, ou au-delà, avec prise en charge aux conditions fixées par le Comité.

DEFINITION

- Conseiller technique fédéral chargé de missions auprès du Comité de Judo de Gironde pour assurer le suivi et la gestion sportive du Comité en accord avec les responsables des commissions, il est le référent du comité à la Ligue d'Aquitaine.
- Membre de l'équipe technique régionale (ETR).
- Les missions sont effectuées pour le compte du Comité de Judo. Il participe à des missions régionales.
- Les missions sont définies et précisées pour chaque année sportive par une lettre de missions.
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition, elles pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

INCOMPATIBILITES

La fonction est incompatible avec l'exercice :

- De toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés, sauf exception dûment justifiée, et après accord du DTN de la FFJDA et de la Ligue.
- De tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2011 en contrat à durée indéterminée.

Poste à temps plein : le volume annuel de travail est fixé à 1575 heures auxquelles s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.212-16 du code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche.

REMUNERATION

Rémunération mensuelle brute : base minimum de 1860 € selon accord FFJDA/SNCTJF. L'emploi désigné correspond au groupe 5 CCNS.

DESCRIPTIF DES MISSIONS

☞ MISSIONS SPORTIVES – TECHNIQUES – FORMATION

Structures du PES : Aide technique aux clubs sur demande, suivi sportif, scolaire et social des sportifs.

Organisation et suivi des activités départementales et coordination de manifestations.

Encadrement des stages sportifs départementaux, actions de détection, etc...

Interventions sur la formation initiale et continue des enseignants

Conseils et informations pour les clubs et licenciés sur les questions relatives aux textes fédéraux

Préparation avec les commissions du calendrier départemental annuel en concertation avec la ligue d'Aquitaine.

COMPETENCES ATTENDUES :

Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo ».

Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils informatiques : Word – Excel – Powerpoint – Internet – Gestion du site internet du Comité.

Patrimoine de connaissances ou expériences : l'expérience de la pratique du sport de haut niveau ou de l'entraînement de sportifs de haut niveau sera exigée, les connaissances de la formation de cadres, de la vie fédérale, de l'enseignement du judo, constitueront des atouts complémentaires.

AUTONOMIE

Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CTF doit prendre conseil auprès du coordonnateur ETR de la Ligue d'Aquitaine de Judo et doit en référer au Président du Comité. Le CTF rend compte de son activité auprès du Président de Comité et du coordonnateur ETR.

TEMPS D'ADAPTATION

Période d'essai = 2 mois